

# RENTREE 2016/2017

## ECOLE MATERNELLE PEYRINS

04 75 05 96 33

### ADMISSION DES NOUVEAUX ELEVES

(les élèves déjà présents à l'école maternelle  
seront réinscrits automatiquement)

**CHAQUE JEUDI EN PERIODE SCOLAIRE :  
Entre le 3 mars et le 12 mai 2016 inclus**

*de 8H30 à 11H45 /de 13H30 à 15H30*

sur rendez-vous

S'il vous est impossible de venir aux horaires proposés, merci de téléphoner le jeudi ou après les heures d'école pour prendre un autre rendez-vous.

Les parents concernés sont :

- Les nouveaux arrivants sur la commune pour les élèves de 2011(GS), ou 2012(MS),
- Tous les enfants nés en 2013 (PS) de Peyrins, Geyssans et le Chalon
- Les parents des élèves nés début 2014 peuvent demander une inscription qui sera mise en attente, les élèves de 2011, 2012 et 2013 étant prioritaires.
- Les parents d'autres communes qui auraient obtenues une dérogation

Pièces à fournir à la mairie : livret de famille et justificatif de domicile

Pièces à fournir à l'école :

**Le certificat d'inscription** obtenu à la Mairie du village (fournir un justificatif de domicile et le livret de famille pour l'obtenir) Cas particulier des enfants issus de Geyssans : bien faire signer le document par les deux mairies concernées

**Le carnet de santé** ou une attestation du médecin (vaccination à jour : DTP polio)

**La fiche de renseignements** « Base élève » remise par la mairie

**Le certificat de radiation** (pour les élèves venant d'une autre école )

**Tout document officiel** en cas de séparation des parents (garde partagée, représentant légal...) ou d'enfant confié à une famille, etc.  
la directrice

**La directrice, Cécile Grillot**